

DÉPARTEMENT
DES
HAUTS-DE-SEINE
92501

**Extrait du Registre
des délibérations
du Conseil municipal**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 04 AVRIL, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 27 MARS 2023, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

Présents:

M. OLLIER, Mme BOUTEILLE, M. GABRIEL, Mme CORDON, M. LE CLEC'H, Mme GENOVESI, M. TROTIN, M. GODON, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, Mme HAMZA, M. PASADAS, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, M. COSSON, Mme MONOT, Mme HALIPRÉ, M. SGARD, Mme THIERRY, M. NABEDRYK, M. TEMGHARI, Mme CORREA, M. PARDIGON, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, M. PERRIN, Mme PAPONNAUD, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme JAMBON, M. INDJIAN, M. CAHU, Mme VALLETTA, M. ROCCHI, Mme DE POIX, M. RAKOTOANOSY.

Excusés représentés:

Mme RIVIERE-MARIETTE (pouvoir à M. NABEDRYK), Mme DEMBLON-POLLET (pouvoir à M. LE CLEC'H), M. GUINÉE (pouvoir à Mme THIERRY), Mme KEMPF (pouvoir à M. OLLIER), Mme JOLY (pouvoir à M. CAHU), M. JEANMAIRE (pouvoir à M. RUFFAT), M. POIZAT (pouvoir à M. INDJIAN), Mme GARRY (pouvoir à M. PARDIGON).

Absents:

M. TABIT.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 41 - Décisions municipales prises par le Maire en application des articles L.2122-22 du CGCT.

Le Maire demande aux membres de l'Assemblée délibérante de prendre acte des décisions qui ont été prises dans l'intervalle des deux séances du Conseil municipal.

Invité à en délibérer,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu les explications du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 30 mars 2023 ;

PREND ACTE des décisions prises par le Maire dans l'intervalle des deux séances du Conseil municipal.

N° 2023/1 - Demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour les travaux de renouvellement d'équipement à savoir des plans de change dans les établissements d'accueil de jeunes enfants de la ville.

Montant : 40 000,00 € T.T.C.

N° 2023/2 - Demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du fond métropolitain pour l'innovation et du numérique (FMIN) pour l'année 2023 mise en place d'un système préliminaire d'hypervision dans le cadre de la Smart-city.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 90 000€ TTC ;

N° 2023/3 - Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'équipement numérique de l'espace bibliothèque au sein de la Micro Folie du pavillon Gallieni.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 39 900,42 € TTC

N° 2023/4 - Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour la création d'un espace de bibliothèque au sein de la Microfolie des pavillons Gallieni au titre du dispositif 'Investissement Culturel - Travaux et équipements des médiathèques'.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 405 742.75 € TTC ;

N° 2023/5 - Demande de subvention, auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du "fonds d'investissement métropolitain" 2023, pour les travaux d'amélioration thermique du Stade du Parc.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 221 719,20 € TTC (Rénovation du Club house) ;

N° 2023/6 - Demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2023, afin de déployer le projet "Micro-Folie" au sein du nouveau quartier de l'Arsenal de Rueil-Malmaison.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 454 543 € TTC

N° 2023/7 - Demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du fond métropolitain de l'innovation et du numérique (FMIN) pour l'année 2023 relative au plan de continuité d'activité pour risque cyber (PHASE 1).

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 36 000 € TTC

N° 2023/8 - Approbation d'une convention d'audit et de conseil en ingénierie fiscale pour la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure 2023-2024.

- *Au titre de l'accompagnement : à 9 000 € HT par an, soit 18 000 € HT (21 600 € TC) pour les exercices 2023 et 2024.*
- *Au titre du publipostage : refacturation à l'euro-l'euro des coûts engendrés*
- *Au titre de la mise à disposition de la plateforme de télédéclaration : 2 566 € HT soit 3 080€TTC.*

N° 2023/9 - Approbation d'un contrat de maintenance, assistance et hébergement du logiciel

REPERES, observatoire financier territorial.

Montant : 883,38 € T.T.C.

N° 2023/10 - Contrat de maintenance et d'hébergement pour LOGICLIC à souscrire auprès de la société DICSIT relatif à la gestion des aides sociales.

Montant : 719,01 € T.T.C. pour la maintenance annuelle

Montant : 1 775,50 € T.T.C pour l'hébergement annuel

Logiciel de la Maison de l'Autonomie.

N° 2023/11 - Contrat d'abonnement au logiciel RELAIS SOFT à souscrire auprès de la société ACI relatif au relais parentale et assistante maternelle.

Montant : 338,40 € T.T.C.

N° 2023/12 - Contrat à conclure avec la société DFM relatif à des prestations de maintenance de photocopieurs Canon.

Montant : 18 690,00 € T.T.C.

N° 2023/13 - Contrat à intervenir entre la Ville de Rueil-Malmaison et l'association "Quelle Histoire !" pour la tenue d'un cycle de six séances de contes à la Médiathèque et son réseau de bibliothèques en 2023.

Montant : 2 690,00 € T.T.C.

N° 2023/14 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sonia THEVENET pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/15 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Brigitte AMSALLEM pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/16 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Véronique PEREZ pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/17 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Véronique VILLIAME pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/18 - Approbation de l'acte modificatif n°1 au contrat n°20128 relatif à la régie publicitaire portant sur la commercialisation des espaces publicitaires de deux publications de la Ville "Rueil Infos" et "Rueil-Pratique".

Il s'agit de préciser dans les obligations du titulaire du marché, l'interdiction de proposer à la Ville toute publicité à caractère religieux, non éthique ou non moral.

N° 2023/19 - Contrat à conclure avec Monsieur Thomas BAFFAULT relatif à une prestation de tonte de moutons à la Ferme du Mont-Valérien dans le cadre de journées portes ouvertes les 15 et 16 avril 2023.

Montant : 900,00 € T.T.C. pour 8 moutons

N° 2023/20 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Louisette CHEBILI pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/21 - Convention à conclure entre le bailleur SEQENS et la commune de Rueil-Malmaison relative à la mise à disposition de places de stationnement en sous-sol d'un parking situé au 35 bis rue des Mazurières à Rueil-Malmaison.

Mise à disposition à titre gratuit

N° 2023/22 - Convention à intervenir entre la Ville de Rueil-Malmaison et l'association ETHNOMUSIKA pour la tenue d'un cycle de rencontres à la Médiathèque sur les musiques du monde 2023.

Février 2023 : sur la musique iranienne

Mars-Avril 2023 : sur la musique tunisienne

Juin 2023 : sur la musique colombienne

Septembre 2023 sur la musique autour du rugby

Montant : 2 000,00 € T.T.C.

N° 2023/23 - Contrat de prestation entre la Ville de Rueil-Malmaison et Madame Marine BENZIDANE, psychologue.

2 samedis par mois de 10h à 13h (24 interventions par an) pour un montant de 60€ par heure soit 4320,00 € par an.

N° 2023/24 - Contrat à conclure avec la société AUDIFI pour la fourniture et la livraison de fleurs coupées et de compositions florales.

Montant estimatif annuel: 24 795,82 € T.T.C.

N° 2023/25 - Contrats à conclure avec les sociétés Manufacture Père et fils et GK Professionnal pour la fourniture, l'entretien et la réparation d'équipements de défense (2 lots).

Lot n°1 : Fourniture de munitions, entretien et réparation d'armes de catégorie B, conclu avec la société MANUFACTURE PERE ET FILS pour un montant de 30 812,40 € TTC

Lot n°2 : Fourniture de munitions, entretien et réparation d'armes de catégorie D conclu avec la société GK PROFESSIONNAL pour un montant de 1 470 € TTC.

Montant maximum lot n°1: 90 000 € HT

Montant maximum lot n°2: 20 000 € HT

N° 2023/26 - Approbation de l'acte modificatif n°1 au contrat 20017 relatif aux missions de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, conclu avec la société APAVE PARISIENNE SAS (lot n°1), portant sur le transfert du contrat à la société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE.

N° 2023/27 - Modification de la décision municipale n°293 du 23 décembre 2022 relative à l'approbation de l'acte modificatif n°1 au contrat n°20105 relatif à la fourniture, la livraison et l'organisation de banquets assis et de l'acte modificatif n°1 audit contrat.

Erreur matérielle sur le montant maximum qui est de 308 000€ TTC et non 380 000 € TTC

N° 2023/28 - Convention à intervenir entre la Ville et l'association "Cercle de lecture", pour la mise à disposition au titre de l'année 2023-2024 d'une salle de la Médiathèque Jacques

Baumel trois heures par semaine.

Mise à disposition à titre gratuit

N° 2023/29 - Contrat de prestation de service entre la Ville de Rueil-Malmaison et Madame Claudine AUBRUN pour l'organisation et la location d'une exposition à la Médiathèque Jacques Baumel du 28 février au 2 avril 2023

Montant : 1 960,00 € T.T.C.

N° 2023/30 - Exercice du droit de priorité pour l'acquisition d'un terrain non bâti situé 102 Boulevard des Coteaux à Rueil-Malmaison, cadastré section AV n° 657, appartenant à l'Etat suivant notification du droit de priorité à l'EPT POLD en date du 12 décembre 2022.

Montant : 18 000 € T.T.C.

N° 2023/31 - Acceptation d'un don de Monsieur Jean-Marc NIEZBORALA effectué au profit de la Ville.

Monsieur NIEZBORALA, lauréat de la deuxième place du concours « Photographiez la biodiversité » a proposé de faire don à la Ville de plusieurs clichés naturalistes pris sur le territoire communal.

N° 2023/32 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à diverses associations pour l'année 2023.

- *Mission Ecoter pour un montant de 4 166,40 €,*
- *Idéal Connaissances pour un montant de 1 071 €,*
- *Association des Maires d'Ile-de-France - AMIF pour un montant de 7 309,86 €,*
- *Association Marque Ville Impériale pour un montant de 5 000 €.*
- *Association Culture du Cœur pour un montant de 150 €,*
- *Association des Amis du Parc Richelieu pour un montant de 700 €,*
- *Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique - ADIAJ pour un montant de 30 €,*
- *Association BIB92 pour un montant de 90 €,*
- *Association des Utilisateurs des Logiciels de Bibliomondo -AULB pour un montant de 50 €,*
- *Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone pour un montant de 350 €,*
- *Association Orchestre à l'Ecole pour un montant de 100 €.*

Montant total : 19 017,26 € T.T.C.

N° 2023/33 - Acte modificatif à la régie de recettes Vie sportive portant sur la suppression du fond de caisse.

N° 2023/34 - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2023, pour la rénovation et modernisation d'équipements communaux ainsi que la modernisation du cadre de vie.

Le Coût prévisionnel des projets est estimé à 1 145 686,11 € HT, soit 1 374 823,33 € TTC ;

N° 2023/35 - Convention de prêts d'œuvres en vue de l'organisation de l'exposition "Hom Nguyen - Entité" à l'Atelier Grogard.

Montant de la location : 20 000€.

N° 2023/36 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Frédérique LETINAUD pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération

dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/37 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sophie PLANTE pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/38 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Chloé D'HEUCQUEVILLE pour la mise à disposition d'un local situé au 2, passage Schneider dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 186,66 € T.T.C.

N° 2023/39 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Marie-Noële CHAPELLE pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/40 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Virginie NOMINE pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/41 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Ghislène JOLIVET pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/42 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Virginie MACHADO pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/43 - Exercice du droit de préemption commercial - Fonds de commerce situé 1, Place de l'Église, 92500 Rueil-Malmaison.

Montant de la préemption : 128 000,00 € T.T.C et 9 258,00 € de dépôt de garantie à rembourser au vendeur. Le vendeur ayant renoncé à vendre, ces sommes ne seront pas dépensées.

N° 2023/44 - Exercice du droit de préemption commercial - Droit au bail situé 14, rue Hervet, 92500 Rueil-Malmaison.

Montant de la préemption: 65 000 € T.T.C et 2010,00 €.de dépôt de garantie à rembourser au vendeur

N° 2023/45 - Acceptation d'un don de drapeau de l'Union nationale des associations de déportés et internes de la résistance et familles des hauts de seine (UNADIF-FNDIR 92).

N° 2023/46 - Contrats à conclure avec les sociétés SRG (lot n°1), SRG MENUISERIE (lot n°2), OMNI DECORS (lot n°3) et BATHELEC (lot n°4) pour des travaux de construction de salles de classes dans le groupe scolaire Robespierre.

Pour le lot n°1, avec Société de Rénovation Générale (SRG) pour un montant global et forfaitaire de 87 451,50 € HT soit 104 941,80 € TTC (tranche ferme + tranche

optionnelle),

Pour le lot n°2, avec SRG MENUISERIE pour un montant global et forfaitaire de 37 950 € HT soit 45 540 € TTC,

Pour le lot n°3, avec OMNI DECORS pour un montant global et forfaitaire de 16 401,10 € HT soit 19 681,32 € TTC,

Pour le lot n°4, avec BATHELEC pour un montant global et forfaitaire de 12 694,28 € HT soit 15 233,14 € TTC.

N° 2023/47 - Approbation de l'acte modificatif n°1 au contrat 21034 conclu avec JCB ILE-DE-FRANCE, relatif à la location avec option d'achat d'un chariot télescopique, portant changement de dénomination sociale.

La société JCB Ile-de-France a changé de dénomination pour devenir la société CIDER

N° 2023/48 - Contrat à conclure avec Monsieur François LASSERRE relatif à des prestations à la Ferme du Mont-Valérien dans le cadre des journées portes ouvertes des 17 et 18 juin 2023, sur le thème "Les petites bêtes sauvages".

Montant : 1200 € HT Monsieur LASSERRE François n'étant pas assujettie à la T.V.A.

N° 2023/49 - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds vert, pour la rénovation énergétique, la prévention des risques climatiques et l'amélioration du cadre de vie.

Le coût total des projets est estimé à 4 397 079.00€ HT, soit 5 276 494,80 € TTC ventilés comme suit :

- Renouvellement de l'éclairage public par des luminaires LED : 402 500.00€HT soit 483 000.00€TTC,*
- L'acquisition des passerelles inondations : 16 034.00€HT soit 19 240.80€TTC,*
- La rénovation thermique des Groupes scolaires Georges Sand et Louis Pasteur : 3 978 545.00€HT soit 4 774 254.00€TTC*

N° 2023/50 - Demandes de subventions au titre du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance et de la citoyenneté du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine pour l'année 2023.

Le coût prévisionnel du programme est estimé à 299 422 € TTC

N° 2023/51 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sonia THEVENET pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/52 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Héléna CHARLES-ACHILLE pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2023/53 - Dépôt de plainte contre Monsieur Jacky BEAUMONT régisseur communal.

Pour les faits de détournement de fonds publics.

.



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Délibération transmise en préfecture le 11 avril 2023

N° identifiant : 092-219200631-20230404-lmc143362-DE-1-1

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le 11 avril 2023